

Comment Lydia veut devenir la banque de 5 millions de Français d'ici 2027

Lydia dégage une nouvelle version de son application dédiée à ses services bancaires. Objectif : devenir la première banque numérique européenne d'ici 2030.

Temps de lecture : minute

15 mai 2024

Lydia dévoile la deuxième partie de sa nouvelle stratégie. Six semaines après avoir dégainé une nouvelle application pour revenir à ses fondamentaux, à savoir le paiement entre amis et la cagnotte en ligne, la fintech française a décidé de rebaptiser Lydia Comptes, l'autre application dédiée à ses services bancaires, en Sumeria. Un nom qui fait référence à la civilisation sumérienne, à l'origine de nombreuses innovations en matière notamment de littérature et d'architecture.

Avec cette nouvelle version, l'entreprise nourrit de fortes ambitions puisqu'elle entend devenir la première banque numérique européenne d'ici 2030. Dans ce cadre, elle espère d'abord compter 5 millions de clients en France à l'horizon 2027, en ciblant essentiellement les 18-34 ans, contre 2 millions à l'heure actuelle (8 millions d'utilisateurs au total avec l'application Lydia). Un pari audacieux alors que la néobanque britannique Revolut revendique actuellement plus de 3 millions de clients dans l'Hexagone.

Après avoir fait ses armes sur le marché français avec Sumeria, Lydia entend partir à la conquête de l'Europe, en commençant par l'Allemagne, une fois que l'entreprise aura décroché un agrément d'établissement de

crédit. *«L'Europe a sa devise, sa banque centrale, mais il n'existe pas encore de marque bancaire grand public qu'un Espagnol, un Italien, un Allemand ou un Français peuvent citer de manière commune»*, a souligné Antoine Porte, co-fondateur et directeur général de Lydia, à l'occasion d'une conférence de presse organisée à Paris, dans le cadre prestigieux de l'hôtel de Crillon sur la place de la Concorde.

«500 milliards d'euros dorment gentiment sur les comptes courants, non-rémunérés, des Français»

La bascule de Lydia Comptes à Sumeria se fait progressivement sur les systèmes Android et iOS ce mercredi 15 mai. Exit le bleu historique de Lydia pour laisser place à un vert crocodile permettant de mieux mettre en valeur les services bancaires de la société. Sur cette nouvelle version de l'application, Lydia propose de créer des comptes courants rémunérés à hauteur de 4 %, seulement entre mai et août pour son lancement, avant de passer à 2 % par la suite.

«Aujourd'hui, les livrets sont rémunérés par les banques françaises, mais pas les comptes courants des particuliers. Pourtant, c'est quelque chose de possible depuis 2004 mais dont on a privé les Français pour des raisons de coûts», a observé Cyril Chiche, co-fondateur et président de Lydia, durant la présentation de Sumeria. *«Actuellement, il y a 500 milliards d'euros qui dorment gentiment sur les comptes courants, non-rémunérés, des Français. Avec Sumeria, c'est la fin d'un tabou. Nous espérons que cela enclenchera une vague de transformation du marché»*, a-t-il ajouté.

Avec ces comptes courants rémunérés, il sera possible de disposer d'une carte de paiement Visa gratuite, sans frais lors des paiements à l'étranger. Une version premium sera également proposée pour accéder à

des plafonds de dépenses plus élevés et des services d'assurance pour 9,90 euros par mois ou 99 euros par an. *«Les Français méritent un compte courant aussi efficace que les autres services numériques qu'ils utilisent au quotidien. Les acteurs traditionnels, banques en ligne comprises, n'y arriveront pas, car l'activité de dépôt seule ne couvre pas leurs frais de structure. Il faut donc l'avènement d'un acteur numérique qui, comme Uber, Airbnb ou Spotify transforme son secteur grâce à une structure de coûts radicalement plus légère. S'il est français c'est encore mieux»*, a estimé Cyril Chiche.

«Faire oublier la banque»

Sumeria mise également sur une expérience client sans friction sur son application pour aider les utilisateurs à mieux gérer leur argent. Cela passe notamment par la possibilité d'ajouter des widgets pour avoir un aperçu du solde de son compte en coup d'œil, et même sans déverrouiller l'écran de son smartphone. *«Notre objectif, c'est de faire oublier la banque»*, a assuré Antoine Porte.

Le dirigeant précise également que la création d'un compte courant sur Sumeria ne prend que 10 minutes, vérification d'identité comprise, et qu'il est possible de créer plusieurs types de comptes courants (simple, à plusieurs, budget, projet...) liés chacun à un IBAN et des moyens de paiement. Par ailleurs, un programme payant, baptisé Sumeria+, sera proposé pour 4,90 euros par mois (ou 49 euros par an) pour aider les clients à mieux gérer leurs dépenses et à épargner.

100 millions d'euros d'investissement sur 3 ans

Outre la présentation de cette nouvelle application, Antoine Porte et Cyril Chiche ont profité de l'occasion pour faire part de leur intention d'investir

100 millions d'euros sur trois ans pour financer leur effort de guerre sur le marché bancaire. Malgré l'importance de cette enveloppe, les fondateurs de Lydia assurent qu'une nouvelle levée de fonds n'est pas à l'ordre du jour. Pour rappel, la société est devenue une licorne en décembre 2021 à l'occasion d'un tour de table de 103 millions de dollars.

En parallèle de cet investissement, Lydia prévoit de recruter 400 salariés supplémentaires, en plus des 250 collaborateurs basés à Paris, Nantes, Bordeaux et Lyon. Et petite surprise, la fintech tricolore a annoncé l'ouverture d'un lieu physique permanent à Paris durant cet été «*sur le modèle du Genius Bar d'Apple*», a indiqué Cyril Chiche. Cela permettra aux utilisateurs de Sumeria d'être mieux accompagnés dans leur usage de l'application ou de les épauler s'ils rencontrent des difficultés. Des mesures saluées ce mercredi par le député Paul Midy, qui a fait le déplacement pour assister à la présentation de la nouvelle application de Lydia. «*Bon courage pour faire de Lydia un n°1 européen du numérique et un champion international*», a-t-il lancé à Cyril Chiche, tout en s'amusant de «*sa veste de banquier*».

Rendez-vous dans trois ans pour voir si le contrat est rempli.



À lire aussi

Lydia revient à ses fondamentaux avec le lancement d'une nouvelle application



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maxence Fabrion